

Le 31 juillet 2025

Collectif engagé pour une vision innovante de l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap, nous construisons des itinéraires de vie modulables et épanouissants pour chacun.

Nous intervenons dans le champ du handicap mental, psychique et des troubles du spectre de l'autisme en

Nouvelle-Aquitaine.

500 professionnels accueillent et accompagnent plus de **1400 personnes** dans **45 établissements, services et dispositifs.**

Nous recrutons un

EDUCATEUR SPORTIF spécialisé en sport adapté (H/F)

CDI à temps partiel (24 heures hebdomadaire)

Missions:

Sous la responsabilité de la direction du **FAM des Coteaux** situé sur la commune de Verdelais (33), établissement accueillant des adultes présentant des troubles du spectre de l'autisme (TSA), vous aurez pour mission de :

- Proposer aux résidents des activités sportives et motrices adaptées en fonction des évaluations et des projets de chacun en individuel ou en collectif, en intra ou à l'extérieur de l'établissement;
- Proposer des projets d'activité construits et évaluables ;
- Evaluer les capacités des résidents dans son champ de compétences, adapté au champ de l'autisme et en lien avec l'équipe pluridisciplinaire de l'établissement ;
- Travailler en cohérence avec les recommandations des bonnes pratiques professionnelles (RBPP) de la Haute Autorité de Santé.

Profil recherché:

- BPJEPS Sport adapté, DEJEPS Sport adapté ou DEUST Sport adapté exigé;
- Débutant(e) accepté(e);
- Connaissance de l'autisme appréciée ;
- Savoir s'adapter à l'évolution du public accueilli et des pratiques d'accompagnement
- Sens de l'observation et de l'organisation ;
- Être force de proposition;
- Capacité d'écoute, de médiation et de travail en équipe ;
- Permis B en cours de validité exigé.

Particularités du poste :

• Travail en journée en semaine à planifier ensemble.

Prise de fonction:

• 1^{er} septembre 2025

Rémunération:

- Indexée à la CCNT du 15 mars 1966 (IDCC 0413) Annexe 3 Educateur sportif- Coefficient de base 411 ou 434 selon diplôme ;
- Prime Ségur ;
- Soit un salaire mensuel brut minimum compris entre 1 398.69 € et 1 440,45 € (prime comprise) pour 104 heures auquel s'ajoute :
- Reprise d'ancienneté selon expérience justifiée.

Avantages sociaux :

- Congés d'ancienneté,
- Extension des mesures conventionnelles : jours enfants malades, jours pour hospitalisation des enfants, congé pour déménagement, congé menstruel, ...
- Aménagement de la fin de carrière,
- CSE: chèques vacances, chèque cadeaux (Noël, mariage/PACS, naissance, retraite), participation aux activités culturelles et sportives,
- Participation aux transports en commun,
- Régime mutuelle et prévoyance,
- Formations, ...

Candidature (CV + lettre de motivation) à envoyer par mail à Madame Cécile CAZADE, directrice de l'établissement, à l'adresse <u>recrutement@adiaph.fr</u> en précisant bien le numéro de l'offre (2025-071).

Retrouvez toutes nos offres disponibles et les informations sur notre Association sur notre site www.adiaph.fr

